

En Bref

Colza (p. 2)

Stade	Stade principal : 2 feuilles (29% des parcelles suivies cette semaine).
Limaces	Risque climatique fort . Maintenir une surveillance dans les parcelles où les colzas sont présents à des stades encore peu développés (semis récents, levée, cotylédons) donc très sensibles aux attaques et dans les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes,...).
Grosses altises	Début de vol observé suite à une hausse des températures en fin de semaine dernière. Surveiller particulièrement les parcelles les moins avancées (jusqu'au stade « B3 – 3 feuilles vraies »). Risque moyen .
Petites altises	Risque faible . Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à leur activité. Surveiller notamment les bordures de parcelles proches d'anciennes parcelles de colza. Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).
Tenthrede de la rave	Risque faible . Maintenir une surveillance dans les parcelles où des larves ont pu être observées.

COLZA

35 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 15, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 5, et Morbihan : 9).

Stades

Les stades sont compris entre « germination » et « B5 – 5 feuilles étalées » pour une parcelle semée le 23 août et située dans le Morbihan. Le stade principal pour cette semaine est « B2 – 2 feuilles »; cela concerne 29% des parcelles suivies (10 parcelles sur 35).

Ravageurs

Limaces : Risque climatique fort

Peu d'augmentation des dégâts dans les parcelles suivies :

Des limaces ont été piégées dans 15 pièges sur les 31 relevés cette semaine : en moyenne, il a été observé 7 limaces / m². Des dégâts ont été signalés dans 23 parcelles sur 33 suivies : avec en moyenne 28% des plantes touchées et 8% de la surface foliaire détruite.

Depuis la semaine dernière, les dégâts ont peu évolué : pas d'augmentation des piégeages ni de la surface foliaire détruite. Celle-ci reste faible (moins de 10% de surface foliaire détruite). Les parcelles les plus touchées restent les parcelles en non labour avec un précédent de céréales à paille.

Surveiller les parcelles à risque :

Les conditions climatiques (forte humidité et températures douces), restent favorables à l'activité des limaces. Surveiller l'évolution de leur activité au sein des parcelles.

Une vigilance toute particulière doit être faite dans les parcelles qui ont été récemment semées (donc stades peu développés) et dans les parcelles à risque (sols motteux, argileux, présence de résidus, attaques les années précédentes,...cf. BSV n° 24 du 19-09-17 pour la grille de risque).

Le risque climatique est, actuellement, **fort**.

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. page 7),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),

Méthodes alternatives :

Des leviers sont disponibles pour diminuer ou réguler les populations de limaces :

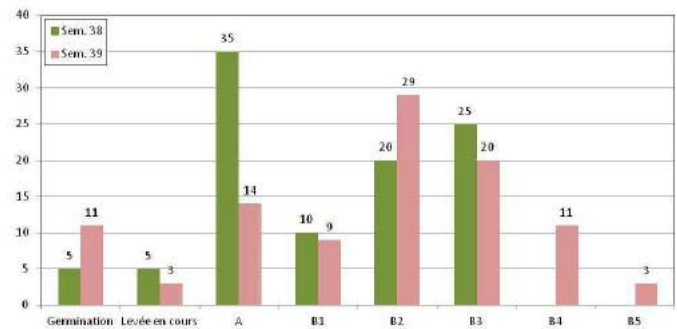
- ⇒ **Travailler le sol** : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique, notamment pendant l'interculture. Toute action perturbant leur milieu de vie contribue à réduire les populations d'adultes et d'œufs. Le déchaumage précoce permet de perturber le cycle des limaces. Le broyage fin des résidus de culture permet aussi de limiter leur possibilité d'abris et de nourriture.
- ⇒ **Soigner la qualité du semis** : viser les périodes optimales pour semer. Cela permet de favoriser une levée rapide et vigoureuse des plants de colza et de limiter la période de sensibilité de la culture. Favoriser une préparation fine en surface pour ne pas offrir de refuges aux limaces. Eviter les mottes en réalisant un roulage juste après le semis.
- ⇒ **Préserver les auxiliaires** : planter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Pour un complément d'informations, vous pouvez consulter les liens suivants :

<http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/messages-techniques/regions-ouest/2017/conseil-colza-les-degats-de-limaces-doivent-anticiper/>

http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2014_depliant_ecophyto_limaces_BAT_BD.pdf

http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_Limaces_2014_cle099915.pdf



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Limace grise



Source: Fredon Bretagne

Limace noire



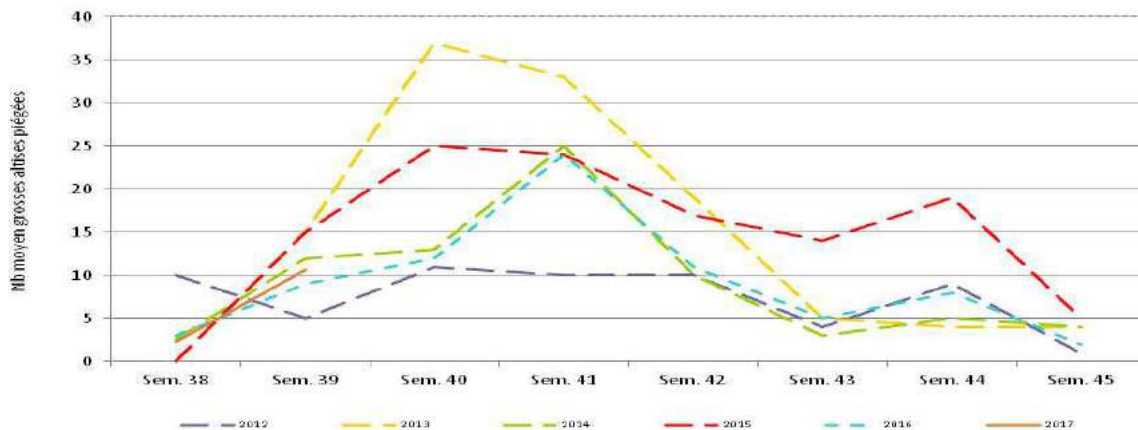
Source: Fredon Bretagne

Grosses altises ou altises d'hiver: Vol débuté — Risque **moyen**

Début de vol des altises d'hiver :

Des captures ont été signalés dans 23 cuvettes sur les 33 relevées cette semaine avec en moyenne 11 individus par piège (contre 2 individus piégés en moyenne la semaine dernière).

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Dégâts d'altise sur des cotylédons à l'automne



Source: Fredon Bretagne

Des morsures ont été signalées dans 16 parcelles sur les 34 relevées (47% des parcelles suivies contre 27 % la semaine dernière) : avec en moyenne 7% de la surface foliaire détruite.

Les dégâts restent faibles pour l'instant : 4 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque (80% des plantes avec des morsures) mais présentent une très faible perte de la surface foliaire (entre 5 et 10%).

Surveiller l'évolution des dégâts sur les plantes et la croissance des colzas dans les parcelles :

Les conditions climatiques (voir graphique ci-dessous) ont été favorables à un début de vol des altises en fin de semaine dernière (températures maximales remontant au-dessus de la barre des 20°C).

Vigilance particulièrement sur les colzas les moins développés (stade végétatif inférieur à 3 feuilles) et freinés par les conditions climatiques (fortes précipitations et faibles températures) qui sont donc plus sensibles aux attaques des altises.

Les interventions contre les adultes ne permettent pas de réguler les infestations larvaires possibles ultérieurement.

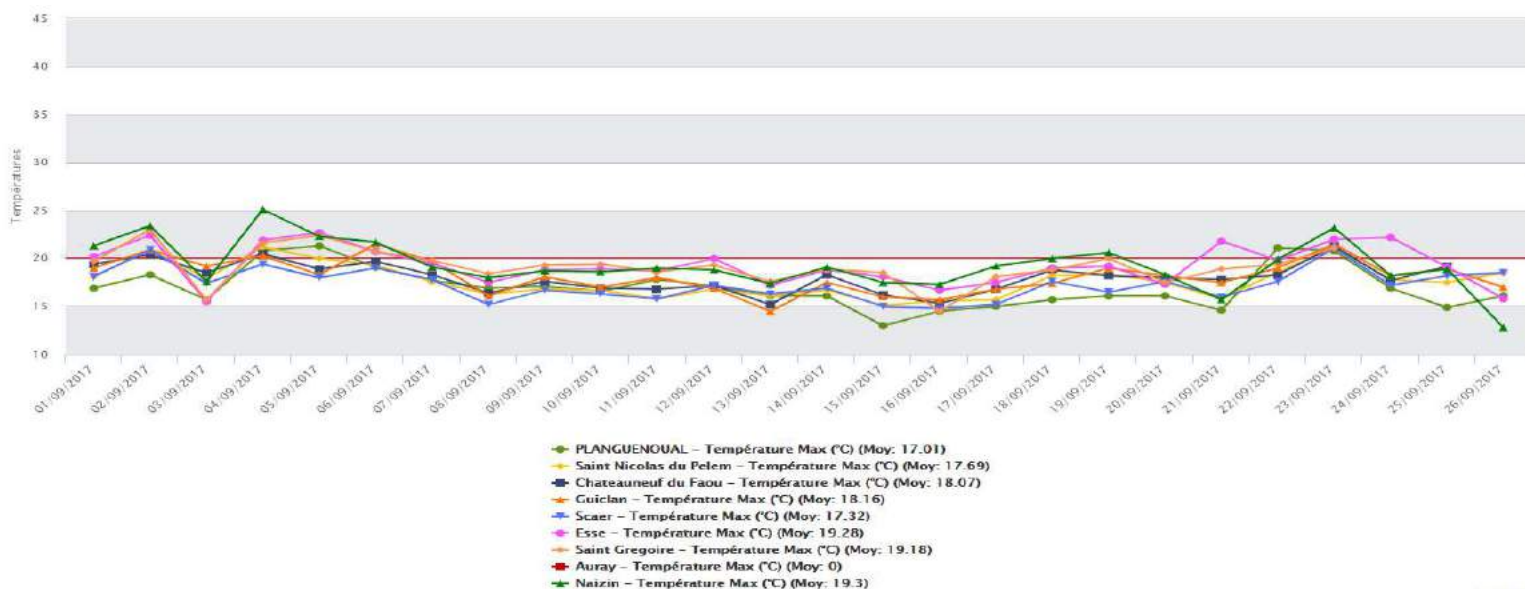
Le risque est **moyen**.

Période d'observation : De la levée à B3 (3 feuilles) inclus. Après B4 (4 feuilles), il est inutile de traiter.

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Evolution de la température maximale entre le 1er et 25 septembre 2017 (source : données Demeter)



Tenthrede de la rave : Risque faible

Des tenthrèdes ont été piégées dans 8 cuvettes sur les 27 relevées, en moyenne 17 individus par piège.
Des dégâts ont été signalés dans 6 parcelles, en moyenne 22% des plantes touchées et 12% de la surface foliaire détruite.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes dans les cuvettes jaunes.
Seules les larves sont responsables des dégâts : elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.
Maintenir une surveillance dans les parcelles en cas de présence de larves dans les parcelles.
Pour le moment, le risque reste **faible**.

Période d'observation : De la levée au stade « 6 feuilles (B6) ».

Seuil indicatif de risque : Prélèvement de plus d'1/4 quart de la surface foliaire par les larves.

Petites altises ou altises des crucifères : Risque faible

Pas d'observation pour le moment :
Aucun signalement fait pour ce ravageur cette semaine.

Maintenir une surveillance sur les bordures des parcelles :
Les conditions climatiques actuelles (précipitations fréquentes et températures douces) restent peu favorables à leur activité.
Pour le moment, le risque est **faible**.

Ne pas détruire vos repousses de colza des parcelles environnantes juste avant ou pendant la levée des colzas (pour limiter les déplacements de populations d'une parcelle à une autre).

Période d'observation : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

Seuil indicatif de risque : 80% des pieds avec des morsures

Pucerons verts du pêcher : Risque faible

Les premiers pucerons ont été signalés dans 3 parcelles, en moyenne 12% des plantes touchées.
Aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risque.
Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles.

Période d'observation : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines après la levée)

Seuil indicatif de risque : 20% des plantes porteuses de pucerons.

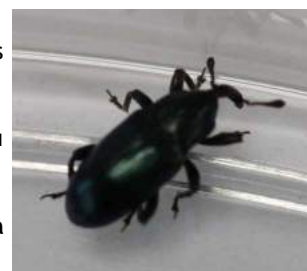
Autres signalements

Des **baris des crucifères** ont été piégés. Ils peuvent être confondus avec les altises d'hiver mais ne sont pas considérés comme des insectes nuisibles pour la culture.

Des **symptômes de phytotoxicité** (blanchiment des feuilles) ont été signalés dans quelques parcelles suite au passage du désherbant.

Du **mildiou** a été signalé sur une parcelle située à Caulnes (dpt. 22) avec 20% des plantes touchées et du **phoma** sur une parcelle (variété : DK Exception) située à Plourin Les Morlaix (dpt. 29) avec 15% des plantes touchées.

Baris des crucifères



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, Duclos Solutions, Ets Moisson, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAI
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins